

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Les Gabonais de l'étranger: Kanga assure, Appindangoye dans le doute



Photo: DR/L'Union

Guelor Kanga a signé son quatrième but de la saison, toutes compétitions confondues.

James Angelo LOUNDOU
Libreville/Gabon

Guelor Kanga (Etoile Rouge Belgrade). Dernier buteur (sur penalty) de la nette victoire (4-0) ramenée du terrain du MK Mladost Novi Sad. C'est sa deuxième réalisation de la saison (en dix matchs joués) dans le championnat d'élite de Serbie 2022-2023 que les Belgradoïsiens, quadruples lauréats sortants, continuent de dominer. De bon augure avant la réception des Hongrois de Ferencvaros, ce jeudi pour le compte de la 3e journée de la phase de groupes de la Ligue Europa.

Aaron Appindangoye (Sivasspor). Touché, il a été remplacé par l'attaquant camerounais Clinton Njie (55e). Un choix tactique

offensif qui n'a nullement pesé sur le résultat final de la partie perdue à domicile devant Hatayspor (1-2), pourtant en infériorité numérique. Contrairement à la Ligue Europa Conférence où il sera opposé dans deux jours aux Kosovars du FC Balkani, en phase de groupes (3e journée), le club de Sivas court toujours après sa première victoire de la saison et reste (17e) dans la zone rouge au terme de la 8e journée du championnat première division de Turquie.

Alex Moucketou, Warren Babicka et Flriss Djave (Aris Limassol). Les trois ont participé au tranquille succès ramené de la pelouse d'Akritis Chlorakas (3-0). Le dernier cité, sorti du banc (72e) a écopé d'un carton jaune (83e). Leur équipe reste leader du

championnat de Chypre après cinq levées.

Mario Lemina (OGC Nice). Même s'il a cédé sa place à Alexis Beka dans le dernier quart d'heure, il a livré une grosse prestation au Parc des Princes. Mais les Aiglons, qui ont longtemps

tenu le choc et restaient sur quatre points pris sur six à l'ogre parisien la saison écoulée, se sont inclinés sur le fil (1-2). C'était la deuxième titularisation de suite pour le médian gabonais qui sortait de trois matchs de suspension en Ligue 1, après son exclu-

sion à Clermont.

En Ligue 2 française où se disputait la 10e journée, **Lloyd Palun** (titulaire à part entière dans la défense centrale à trois) et Bastia (7e) sont venus à bout du FC Metz (1-0). **Johan Obiang** (entré à la pause en remplacement de

Djibril Diani) n'a pu empêcher le revers à domicile de Caen (8e) devant Quevilly-Rouen (0-1). Alors que Dijon (14e) et **Didier Ndong** (neuvième match complet sur dix titularisations) ont été contraints au partage de points par Le Havre (0-0).

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS OFFICE NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DU SPORT ET DE LA CULTURE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement : 04 octobre 2022
Avis d'Appel d'Offres : N° 002/MJS/ONDSC/2022
Nom du projet : Travaux de réhabilitation du plateau sportif du stade DIVOUNGUI
Source de financement : Etat gabonais

1. OBJET

L'Office National de Développement du Sport et de la Culture (ONDSC) lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux de réhabilitation du plateau sportif du stade DIVOUNGUI (Port-Gentil)

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA. Ce montant est de 100 000 F CFA pour les PME bénéficiant d'un agrément PME, conformément aux dispositions de l'arrêté n°032/21/MER/MBCP du 21 juillet 2021 fixant le barème des frais pour

la passation des marchés publics. Le paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la même adresse :

Office National de Développement du Sport et de la Culture, Immeuble Phoebus, Quartier 9 Etages, BP 23101-Gabon, Tel : 011 77 20 45

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **vendredi 28 Octobre 2022 à 09h 00** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant aux plus cinq ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission.

8. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis aura lieu en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le **vendredi 28 Octobre 2022 à 10h 00** à la Direction Générale de l'Office National de Développement du Sport et de la Culture (ONDSC) situé au 9 Etages (Centre-ville), Immeuble le Phoebus.

Le Directeur Général de l'Office National de Développement du Sport et de la Culture


Joahnick NGOMO OBIANG

Le Directeur Général des Marchés Publics


Eugène Pénafort MINTSA OYAME